



Décision n° CODEP-CLG-2025-069896 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 12 novembre 2025 portant nomination et cessation de fonction à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection

Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection,

Vu la décision n°2025-DC-001 de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 2 janvier 2025 modifiée relative à l'organisation et au fonctionnement des services de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection ;

Vu la décision de CODEP-CLG-2025-000074 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 2 janvier 2025 modifiée portant nomination à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection,

Décide :

Article 1^{er}

1° Madame Caroline BONDOIS est nommée cheffe de la division de Nantes, en remplacement de Madame Emilie JAMBU, appelée à d'autres fonctions ;

2° Madame Emilie JAMBU est nommée directrice adjointe de la direction des rayonnements ionisants et de la santé.

Article 2

1° Madame Marie RIET-HUCHELOUP porte désormais le titre de directrice de la direction du dialogue et de la communication ;

2° Madame Clémence PICART porte désormais le titre de directrice adjointe de la direction du dialogue et de la communication.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection.

Fait à Montrouge, le 12 novembre 2025.

Signé par :

Pour le président de l'ASNR et par délégation,
Le directeur général de l'ASNR

Olivier GUPTA